

# Nom'Informe

## Bilan de Mandat

Numéro 19 | Printemps Été 2019



## Édito



Madame, Monsieur,

Voici venue l'heure du bilan de ce mandat municipal.

Faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait, c'est comme cela que le Conseil Municipal a

agi, et continue d'agir, pendant ces 6 années, c'était d'ailleurs repris dans un édito de début de mandat.

Adjoint aux finances depuis 2008 avec Daniel Bonnet, je pense avoir contribué à l'amélioration du cadre de vie des Nomainois(es), tout en gardant des finances saines. La commune n'est pas endettée, le montant total des emprunts restant à rembourser est bien inférieur à la moyenne des communes de notre strate.

La vie municipale, économique, associative est dynamique, notre centre bourg s'est métamorphosé.

Le mandat a débuté avec l'inauguration de la nouvelle médiathèque en septembre 2015.

Véritable lieu de vie, où se côtoient lecteurs assidus et passionnés de jeux de stratégies, où ont lieu de multiples conférences, dédicaces, animations, expositions, formations au numérique... Cet équipement est plus que jamais indispensable car c'est une porte d'entrée majeure à la culture et à la connaissance.

Une des dernières actions de ce mandat sera l'inauguration, le 14 septembre prochain, des aménagements que nous avons entrepris à l'école Léo Lagrange.

Entre-temps, de nouveaux équipements de loisirs et sportifs ont vu le jour, notamment la salle des sports intercommunale, des aires de jeux, le plateau multisports que nous venons d'inaugurer. Les travaux de viabilisation du nouveau quartier des « Hauts du Paradis » vont débuter. Ce projet d'utilité publique voit enfin le jour. Il garantira une mixité sociale et générationnelle indispensable au bon vivre ensemble et respectera les caractéristiques rurales locales.

Démarrer ce mandat avec un équipement culturel, et le terminer avec un lieu d'apprentissage des connaissances, c'est tout un symbole, dont nous pouvons nous féliciter.

Nous avons repris le projet tel que nous vous l'avions présenté lors de la campagne électorale de 2014. A chaque engagement, une réponse a été apportée.

J'ai agi par passion et dévouement, jamais par intérêt, et c'est en passeur, en relais, que je souhaite terminer ce mandat.

Je vous souhaite un très bon été et de bonnes vacances.

Bien à vous.

Votre Maire, Yannick LASSALLE,

Vice-Président de la Communauté de Communes  
Pévèle-Carembault

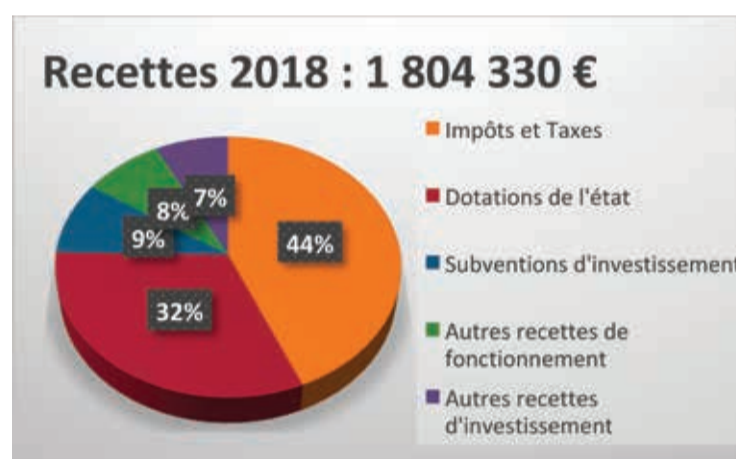
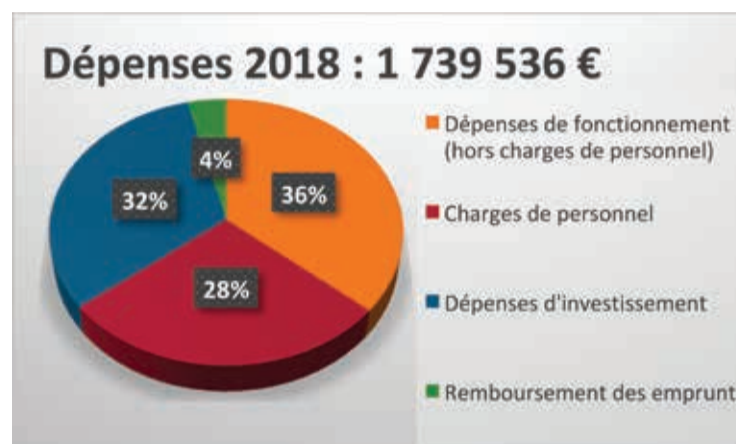
# Le Budget Communal au Service des Nomainois

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil a approuvé à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2018. Notre excédent de fonctionnement est de **388 745 €**, en légère hausse par rapport à l'année dernière (342 068 €).

Les investissements en 2018, principalement la création de la nouvelle salle de restauration et les locaux techniques à l'école Léo Lagrange s'élèveront à **621 171 €**.

Le résultat global de clôture est de **739 603 €**.



## LE BUDGET 2019

La maîtrise des dépenses de fonctionnement reste notre préoccupation majeure. Nous prévoyons une baisse de 3% par rapport au budget 2018, alors que nos recettes de fonctionnement devraient rester identiques à l'année dernière. Les dépenses d'investissement seront conséquentes cette année, elles sont dues principalement aux travaux engagés à la rénovation de l'école Léo Lagrange (870 000 €), ainsi qu'aux travaux d'aménagement des voiries des rues de la Gambette, Coquerie, Fourmanoir et Coquelet (360 000 €). Nous attendons 460 000 € de subventions pour l'école et 50 000 € pour le plateau multisports.

**Les impôts fonciers n'augmenteront pas cette année, nous les maintiendrons au même taux que l'année dernière.**

## FONCTIONNEMENT 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 182 163
Charges courantes	411 800
Charges de personnel	507 768
Charges intercommunales, subventions aux associations, Indemnités diverses...	246 473
Remboursement des intérêts d'emprunts	10 000
Divers (solidarité, amortissements)	6 122

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 432 200
Impôts et taxes	790 600
Dotations de l'Etat	534 000
Revenus du patrimoine	25 000
Remboursement sur rémunérations	20 000
Produits de services	62 600

## INVESTISSEMENT 2019

Liste des investissements les plus significatifs.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Matériel ST de remplacement Phyto.	10 000
Eclairage et sonorisation salle Louette	10 000
Reprise de concessions cimetière	15 000
Plateau multisports	100 000
Travaux école Léo Lagrange	840 000
Réaménagement des accès école de musique	30 000
Aménagement voirie Gambette, Coquerie, Fourmanoir et Coquelet	460 000

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
FCTVA	120 000
Taxe d'aménagement	15 000
Subvention véhicule électrique	12 000
Subvention plateau multisports CCPC	27 900
Subvention plateau multisports Région	24 000
Subvention trottoirs RD 128	17 000
Subvention trottoirs Coquerie RD 127	9 000
Subvention Ecole (Restaurant) DEPT	140 000
Subvention Ecole (Restaurant) ETAT	45 000
Subvention Ecole (Restaurant) CAF	25 000
Subvention Ecole (Restaurant) CCPC	158 000
Subvention Ecole (entrée préau) ETAT	50 000

## Les Taux d'imposition des taxes directes locales

Taxes locales	Taux 2018	Moyenne des 12 communes avoisinantes	Moyenne du département du Nord
Taxe d'Habitation	<b>15,34</b>	16,18	37,56
Foncier Bâti	<b>15,79</b>	18,70	26,73
Foncier non Bâti	<b>60,26</b>	54,52	56,04

Contrat d'association avec l'école Saint-Martin Forfait communal 2019
OGEC Saint-Martin 703,91 € / enfant Nomainois

Tarifs de location de la salle des fêtes 2019		
	NOMAIN	HORS NOMAIN
Week-end (vendredi 17h au lundi 10h)	580 €	650 €
Nettoyage hors location	60 €	60 €
Caution	250 €	250 €
Jour férié (la veille 20h au lendemain 10h)	380 €	450 €

Tarifs des concessions 2019	
Concession de 30 ans	180 €
Concession de 50 ans	250 €
Nouveau columbarium 30 ans *	800 €
Nouveau columbarium 50 ans *	950 €
Cave urne 30 ans *	1 100 €
Cave urne 50 ans *	1 250 €
Taxe d'inhumation	30 €
*Concession + case ou cave comprise	

Les Subventions aux associations Nomainoises	
Harmonie Union Nomainoise	14 500 €
Football Club Nomainois	7 500 €
Tir Sportif	4 000 €
O.C.C.E - Léo Lagrange (15 € / enfant)	2 190 €
A.P.E.L - St-Martin (15 € / enfant)	1 760 €
Amicale Laïque Léo Lagrange	2 500 €
U.S.E.P - Léo Lagrange	600 €
Les Amis des Oiseaux	1 100 €
Club Sébasto	1 100 €
Ass. départementale des ACPG	600 €
Gymastique Nomainoise	500 €
Ass. Cycliste Nomainoise	1 250 €
Expression Danse	1 300 €
Fil, Aiguille et Cie	200 €
La Diagonale de Nomain	500 €
Les Animations Nomainoises	1 500 €
Associations caritatives	1 200 €
Chambre des métiers	200 €
Société historique « Pays de Pévèle »	150 €
L'Atelier Théâtre	200 €
Douais Initiative	200 €

## En bref...

### Compteur Linky



Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, va procéder à la modernisation des compteurs électriques à partir de **Juillet 2019**. Linky est la dernière génération de compteur électrique installé par le distributeur d'électricité. Il est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL). Il remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité sur le territoire français d'ici 2021 pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales disposant d'une puissance de 3 à 36 kVA.

Lors du remplacement du compteur, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant. La pose sera assurée par une entreprise de pose partenaire d'Enedis qui mandatera un technicien spécialement habilité et formé à la pose du compteur Linky. Si le compteur est situé à l'intérieur de votre logement, un rendez-vous devra être pris avec vous. L'INTERVENTION EST COMPLÈTEMENT GRATUITE, assurée par un technicien d'une entreprise partenaire, reconnaissable par le port de ce logo. Pour notre commune, ce sera la société **SOLUTIONS 30**.

Si une autre société vous démarche, n'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

Trouvez plus d'informations sur [www.compteur-linky.com](http://www.compteur-linky.com)

Pour toutes questions techniques, contactez le numéro vert 0 800 054 659 (Service & appel gratuits)

Pour toutes questions concernant votre contrat, contactez votre fournisseur électricité.

**Journal d'informations municipales de la ville de NOMAIN.**

Directeur de la publication : **Yannick LASSALLE**

Conception graphique et impression : **TOUT EN IMAGE, Nomain - 03 20 71 84 97**  
[www.toutenimage.fr](http://www.toutenimage.fr)

Tirage : **1 100 exemplaires**  
Mairie de Nomain : **03 20 71 84 00**

## Inauguration City Stade

L'inauguration du plateau multisports "Michel SPADONI" a eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> juin en présence de la famille de M. SPADONI et des dirigeants et joueurs des équipes de foot de Nomain.

Beaucoup d'émotion au moment de découvrir cette plaque et lors du lâcher de lanternes en souvenir de cet ancien dirigeant du club.

Ce city-stade permettra aux jeunes de pratiquer du foot, mais aussi du basket, du hand, du volley, du badminton, etc...

Plus qu'une simple structure sportive, c'est aussi un nouveau lieu de vie au sein de notre commune.

Nous avons pensé aussi aux enfants des écoles qui vont pouvoir pratiquer la course sur la piste tracée autour du terrain.

**A vous, les jeunes de la commune, cet espace vous est dédié, il est pour vous, sachez l'apprécier et prenez-en soin.**



## Nom'In Rock #2

La 2<sup>ème</sup> édition de Nom'In Rock fut un véritable succès, tant au niveau du nombre de festivaliers, qu'au niveau des interprétations.

Plus de 350 personnes ont assisté, pendant 4h, aux shows exceptionnels des 3 groupes à l'affiche cette année.

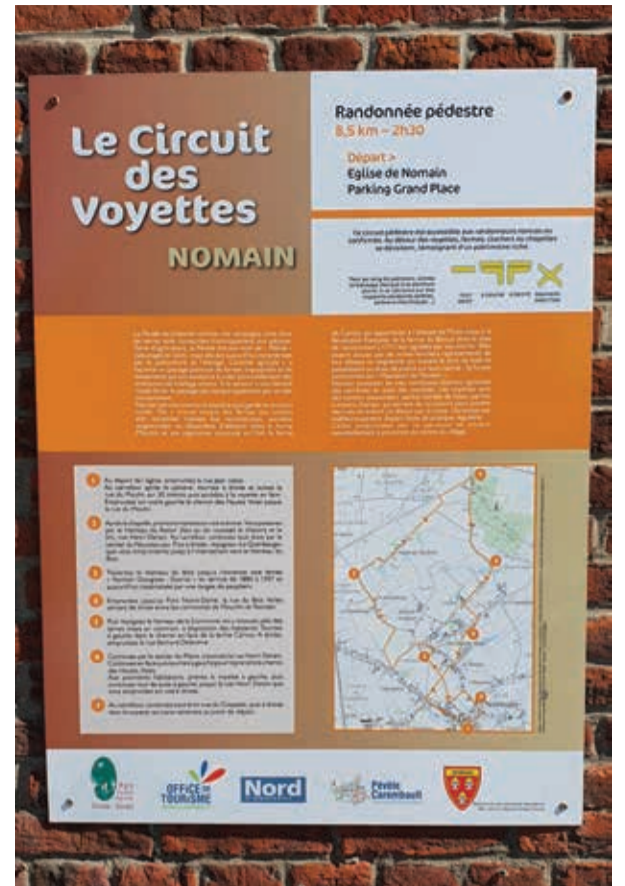
HORIZON, tribute de GENESIS, BOHEMIAN DUST, tribute de QUEEN et SOUND OF FLOYD, tribute de PINK FLOYD.

Grâce à l'association TT ENTERTAINMENT, le festival NOM'IN ROCK est dorénavant un rendez-vous incontournable de la scène Rock locale.



## Café Rando

Le Parc naturel Scarpe-Escaut et le Département viennent d'accorder le label « Café-Rando Nord » à six établissements du Douaisis qui accueillent désormais à bras ouverts les randonneurs, qu'ils soient à pied, à cheval ou à vélo. **Le Café de la Poste** a obtenu ce label, c'est la garantie d'un accueil chaleureux, de disponibilité du cafetier, M. David Bouchez, et de souplesse du service offert aux randonneurs. En plus d'offrir un point de chute idéal à ceux qui sillonnent notre commune, ou empruntent le sentier des voyettes, c'est une manière de soutenir le commerce rural et de valoriser ces lieux de convivialité typiques.



## Visite à Notre Dame de Lorette

Les enfants des classes de CM1 et CM2 des écoles Léo Lagrange et Saint Martin ont passé une très belle journée, instructive et pédagogique, sur le site de Notre Dame de Lorette. Merci aux enseignantes, parents bénévoles, et à l'association des anciens combattants de les avoir accompagnés.



## Parcours du cœur

180 participants ce 7 avril pour les parcours du cœur.



## 1<sup>er</sup> mai, remise des diplômes aux médaillés du travail

Cérémonie de remise des diplômes aux médaillés du travail. Ce sont 20, 30 et 40 années de travail récompensées. Des années qui démontrent l'importance de la vie professionnelle dans l'épanouissement de chacun d'entre nous.



Toutes nos félicitations à :

**Médaille grand or à**  
Mme Sylvie JANKOWSKI et M. Marc NONNON

**Médaille d'or à**  
Mme Véronique WARIN

**Médaille d'honneur vermeil à**  
M. Benoît BAUDRY et M. Jean-Louis GREHL

**Médaille d'honneur argent à**  
M. Christophe VANMARCKE.

## Nomain propre

Nomain propre 12<sup>ème</sup> édition. Un grand merci aux nombreux bénévoles qui ont participé au ramassage des déchets divers et variés.

Merci aussi aux enfants des écoles pour leur contribution.

Rappel pour les non civilisés 🙄 qui continuent à jeter leurs déchets n'importe où :

👉 Jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale. Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchet sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de :

👉 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction)

👉 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du tribunal de police qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.



## Aménagements de la rue de la Gambette



Les travaux de réfection des trottoirs sont en cours. Un cheminement piétonnier va être créé, ainsi que des aménagements hydrauliques permettant aux eaux de ruissellement de s'évacuer plus vite et d'éviter les problèmes d'inondations que la rue a connus dernièrement.

La réalisation d'un cheminement piétonnier rue de la Coquerie, la création d'un stationnement rue du Fourmanoir et la pose de caniveau rue du Coquelet vont être réalisées en même temps.

Noréade intervient aussi afin de rénover le réseau d'assainissement rue de la Gambette. Le montant des travaux est de 510 000 € dont 150 000 € à la charge de Noréade.



## La chasse aux œufs

Chasse aux œufs sous le soleil. Ambiance musicale, lapins, poulets, perruches, canaris et tourterelles ont accompagné les enfants dans leur quête.



## Pass Pass - Pév <> Mel

Depuis début 2019, un système de covoiturage domicile-travail spécifique entre la Pévèle Carembault et la MEL est en cours de développement. Baptisé PEVMEL, l'objectif est simple : désengorger les routes et proposer de nouvelles solutions de déplacement plus écologiques.

Une ligne de covoiturage virtuelle, supportée par le site Pass Pass covoiturage, outil régional, sera officiellement déployée pour le grand public à la rentrée de septembre.

C'est quoi une ligne de covoiturage virtuelle ?

C'est un axe qui est connu et reconnu comme étant particulièrement utilisé dans le cadre d'un déplacement domicile/travail. Pour faire simple, le

long de cet axe, on propose des aires de covoitages et des places de stationnement réservées, pour faciliter la récupération de passagers qui travaillent à proximité de notre propre emploi. Ainsi, un Orchésien pourrait récupérer un Nomainois qui se rend, comme lui, sur le parc de la Haute Borne à Villeneuve d'Ascq. 2 aires de stationnement réservées « covoiturage » seront créées sur le parking de la Grand Place et 2 autres sur le parking de la salle multisports intercommunale.

Plus d'informations sur le site

<https://www.pevelecarembault.fr/se-deplacer/pev-mel-ambassadeurs/>





## Finances communales, gérer de manière responsable les finances communales.

### CE QUE NOUS AVONS DIT

Notre taxe d'habitation est inférieure à celle des communes avoisinantes (14,45 % en 2013). **Nous nous engageons à contenir l'évolution des impôts locaux.**

Notre excédent de fonctionnement est passé de 223 662 € en 2007 à **392 772 € au 31/12/2013**, soit une augmentation de notre capacité d'autofinancement de 75 %.

**C'est sur cette dynamique positive que nous poursuivrons nos efforts** afin d'assurer une part importante d'autofinancement pour les futurs projets.

Nous continuerons donc à gérer avec maîtrise et efficacité les finances communales, car c'est avec l'argent public, donc votre argent, que nous pouvons investir dans l'avenir de Nomain ; de plus l'environnement économique et financier du pays nous contraint à la plus grande prudence.

### CE QUE NOUS AVONS FAIT

#### Finances communales

Adjoint aux finances de 2008 à 2014, avec Daniel Bonnet, j'ai souhaité conserver la délégation finance durant ce mandat. Mes maîtres mots ont toujours été :

- Une capacité d'autofinancement élevée, cela passe forcément par une maîtrise des dépenses.
- Ne pas endetter déraisonnablement la commune, avoir recours le moins possible à l'emprunt.
- Réaliser des investissements durables et profitables au plus grand nombre.

Notre taxe d'habitation (15,34%) est restée inférieure à la moyenne des communes avoisinantes (16,18%).

Notre excédent de fonctionnement, c'est à dire notre capacité d'autofinancement, a été de 394 000 € en moyenne sur les 5 dernières années, malgré la baisse significative des dotations de l'État.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la dette à rembourser sera de 368 472 €, soit 145 € par habitant, la moyenne nationale pour notre strate de population est aujourd'hui de 715 € / habitant. Il ne nous faudrait qu'une seule année d'autofinancement pour rembourser la dette !

## Intensifier la communication entre les citoyens et la municipalité.

### CE QUE NOUS AVONS DIT

Nous ouvrirons encore plus largement nos pages aux acteurs économiques et associatifs de la commune.

La communication par courrier électronique est devenue incontournable, nous nous engageons à l'intensifier. La mise en place, sur le site de la mairie, d'un service de courriel d'information (**Newsletter**), participera à l'amélioration continue de la communication locale.

Au début de notre mandat, nous avons résorbé en totalité les zones non couvertes par l'ADSL.

Il faut continuer à aller de l'avant et nous travaillons avec le Pays Pévèlois et le Conseil Régional, pour déployer la fibre optique jusqu'au domicile des Nomainois d'ici 5 ans. C'est ce que l'on appelle dans le jargon internet, le FTTH, c'est-à-dire des débits de 10 à 100 fois supérieurs à l'ADSL classique.

### CE QUE NOUS AVONS FAIT

Un tout nouveau site internet mis en ligne en 2018, une page Facebook « Mairie Nomain » et « Médiathèque de Nomain » avec très souvent plus de 1 000 vues par article, un panneau d'affichage électronique rue Jean Lebas, avec son application smartphone « Panneau Pocket », la communication électronique est bel et bien présente à Nomain.

Avec toujours un Bulletin Municipal très riche en informations. Ce bulletin est la référence indispensable à conserver tout au long de l'année. Et un Nom'Informe, au printemps, qui reprend les éléments principaux du budget de l'année, ainsi que les annonces des événements à venir.

#### La Fibre Optique

A la fin de cette année, tous les habitants, commerçants, artisans, professions libérales,... seront éligibles à la fibre optique. C'est la promesse que j'ai tenue en début de mandat, promesse faite aussi aux habitants de la Communauté de Communes Pévèle Carembault. L'installation pour les habitants est gratuite. Les 9 principaux fournisseurs d'accès Internet sont dorénavant présents sur le réseau, c'est une première en France.

Le numérique a aussi fait son entrée à l'école Léo Lagrange avec la dotation de tablettes adaptées pour les élèves des classes maternelles et primaires, ainsi que d'autres outils numériques (imprimante 3D, robots, écran numérique interactif...).





## Agir pour la sécurité des personnes et des biens par des moyens efficaces et adaptés.

### CE QUE NOUS AVONS DIT –

Former nos enfants (en partenariat avec les enseignants et les services spécialisés) aux bonnes pratiques de la circulation routière.

**Moderniser et poursuivre** l'adaptation des équipements routiers par :

- > L'installation d'éclairage performant et économe
- > La rénovation des voiries et trottoirs
- > La création de voies douces pour des déplacements piétons
- > La pose de signalétique au sol pour la circulation des cyclistes
- > L'optimisation des zones de stationnement

**Informier** les Nomainois sur les projets et les programmes d'aménagement (lettre-info, site de Nomain, nom'informe, réunions publiques)

#### Sécuriser

les déplacements des Personnes à Mobilité Réduite.



**Poursuivre**, après l'adaptation des escaliers et parkings, l'équipement des bâtiments communaux, notamment par la mise en conformité des sanitaires.

**Mettre en place** le dispositif « Citoyens Vigilants » pour lutter contre les délinquances (dégradations, cambriolages...).

Lors du Conseil Municipal du 20 décembre 2013, les élus ont voté à l'unanimité sa mise en place au printemps prochain, en partenariat avec la Gendarmerie.



### CE QUE NOUS AVONS FAIT –

Les enfants des 2 écoles, en cycle 3, passent l'APER avec les gendarmes de la brigade d'Orchies. L'acquisition des règles et comportements liés à l'usage de la rue et de la route leur permet de mieux appréhender les dangers de la circulation routière. Un tout nouveau permis est dorénavant au programme des CM2, c'est le permis internet. Ne pas tomber, dès le plus jeune âge, dans le piège des fausses informations, et savoir utiliser les outils numériques mis à leur disposition, c'est ce qu'enseigne la Gendarmerie sur 2 à 3 matinées chaque année.

Les travaux de remplacement des anciens lampadaires par des LED plus performantes et plus économiques sont terminés. C'est donc l'ensemble de l'éclairage public qui aura été rénové avec l'aide de la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

Le programme de rénovation des voiries et trottoirs a continué avec la réfection des rues Louis Delcroix, Paul Delattre, Michel Beyaert, Bas Hameau, du Chapitre et d'Ouvignies. En cours la rue de la Gambette, un trottoir entre la gare de la Coquerie et l'arrêt de bus de la Coquerie, un parking rue du Fourmanoir, les accotements rue du Coquelet. Un tapis a été refait sur la route départementale entre le rond-point de la route de Tournai, et la fin de la rue du Roupion.



Des panneaux signalant l'approche de l'entrée des écoles ont été installés. La remise en état des voyettes a été réalisée avec l'association d'insertion « INTERVAL ». 5 radars pédagogiques ont été installés. Les statistiques relevées régulièrement permettent à la gendarmerie des contrôles plus efficaces. Nous constatons que la très grande majorité des automobilistes respectent les limitations de vitesse, seuls quelques fous dangereux, avec des vitesses de plus de 140km/h, mettent nos vies en danger.

Les travaux ont été réalisés afin que tous nos bâtiments communaux soient accessibles PMR.

La signature du protocole de Participation citoyenne a été signée en 2016. L'objectif est d'associer les habitants à la protection de leur environnement et d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance. Les statistiques de la Gendarmerie montrent que Nomain est une commune calme, avec peu de faits de délinquance, bien que ces faits soient encore de trop pour les personnes qui ont subi un préjudice. Un arrêté « Anti-Démarchage » a été pris afin de mettre un terme aux démarchages à domicile qui cachent souvent une arnaque ou un repérage des lieux pour un futur cambriolage.



## Environnement et Développement durable.

### CE QUE NOUS AVONS DIT

Nomain est depuis 2009 commune associée au Parc Naturel Régional (PNR) Scarpe-Escout.

C'est en association avec le Parc et le Pays Pévèlois que nous allons développer le vélo au cœur de notre territoire. Un itinéraire « **Véloroute** » reliant le Canal de Roubaix à Valenciennes, traversera Nomain de Genech vers Orchies.

Un aménagement est donc prévu du Tilleul à Poux au secteur du Paradis (bandes cyclables, matérialisation au sol, balisages...).

Le véloroute a pour but de faire découvrir notre patrimoine (fermes typiques du Pévèle...) mais aussi nos commerces, artisans, hébergements, sans oublier les ventes à la ferme.

Nous profiterons également de l'aide du Parc pour répertorier, signaler, baliser, entretenir l'ensemble des carrières, voyettes et liaisons douces, reliant les infrastructures actuelles et à venir, afin de mettre les richesses de notre village en valeur.

#### Création de sentiers pédestres

En accord avec les agriculteurs, les « Amis des Oiseaux » et avec l'aide du PNR, nous créons un sentier de randonnée pédestre qui traversera le village à la découverte des voyettes pour une balade de 8 km.

Dans un territoire classé Parc Naturel Régional, l'éducation à l'environnement et au développement durable peut prendre un sens tout particulier. Le cadre de vie des élèves peut devenir un laboratoire pour qu'ils découvrent, comprennent leur environnement proche, et agissent concrètement en faveur du développement durable. Avec nos écoles et les associations, des projets pédagogiques seront menés, notamment dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.

Nous continuerons aussi à maintenir des paysages diversifiés, particulièrement en recensant et protégeant les arbres remarquables de notre commune.

#### Développement durable

Notre société fait face aujourd'hui à de grandes urgences écologiques : changement climatique, énergie, déchets, eau, biodiversité.

Toute démarche d'urbanisme a un impact sur l'environnement (pollution de l'air, de l'eau et des sols, consommation d'énergie, etc.). Aujourd'hui, se dessine une nouvelle culture de l'aménagement car il est désormais nécessaire de « penser » l'urbanisme de manière globale pour répondre aux enjeux climatiques et énergétiques.

Nomain ne peut rester à l'écart de cette évolution.

Une **démarche d'exemplarité** doit être entreprise au sein des services communaux : amélioration des pratiques internes liées à l'eau, l'énergie, les déchets, le papier.

**Le remplacement de l'éclairage public** : Ces travaux démarrés en 2010 vont permettre de réaliser des économies d'énergie et de diminuer la pollution lumineuse par la pose de luminaires très performants, plus ciblés, privilégiant les cheminements piétonniers et la voirie.

### CE QUE NOUS AVONS FAIT

La création d'un Véloroute n'a malheureusement pas abouti. Ce projet avait été dans un premier temps initié par le Parc Naturel Scarpe Escout et la Pays Pévèlois, et repris par le Département, puis abandonné par manque de moyens financiers. La Communauté de communes Pévèle Carembault a repris ce dossier dernièrement, j'ai bon espoir que cette liaison voie le jour prochainement.

#### Nomain possède désormais son sentier de Randonnée Pédestre

D'un niveau facile, ce sentier balisé d'un peu plus de 8,5 km pour une durée de marche d'environ 2h / 2h30 convient parfaitement aux familles. C'était une réalisation attendue, non seulement par les habitants de Nomain, mais aussi par les randonneurs des communes voisines qui se désolaient de l'absence de circuit de Randonnée Pédestre à Nomain, maintenant c'est chose faite. Comment mieux découvrir, ou redécouvrir une commune, si ce n'est en parcourant des chemins inaccessibles en voiture.

#### Développement durable

Le numérique a permis moins de déplacements, par exemple avec la mise en place de la dématérialisation des flux comptables entre la commune et la trésorerie.

L'éclairage public a été remplacé par des **LED**, et nous avons poursuivi cette démarche d'économie d'énergie en remplaçant progressivement les éclairages des bâtiments publics par des LED (Ecole de musique, Stand de Tir, Mairie...).

Le chauffage de la salle des fêtes (plafond chauffant électrique) a été remplacé par un chauffage au gaz, c'est une économie de 6 000 € par an.

Nomain participe à la transition écologique. Après l'achat d'un **véhicule électrique** pour nos Services Techniques, une **borne de recharge électrique** est maintenant disponible sur le parking à l'entrée de l'école Léo Lagrange, juste à côté de l'école de musique. Du vélo à assistance électrique à la voiture électrique, vous pouvez, gratuitement, bénéficier de ce service. Le mode de charge accélérée vous permet de parcourir plus de 100km pour une voiture électrique standard.



## Aménagement & valorisation du patrimoine communal

### CE QUE NOUS AVONS DIT

#### Ecole Léo Lagrange

Construire **un nouveau réfectoire**.

Mettre aux normes les sanitaires et aménager le préau, suite à une étude lancée avec l'aide d'un architecte, en 2013.

#### Ecole Saint Martin

Mettre aux normes **l'accessibilité extérieure** (voie publique) pour favoriser les déplacements des personnes à mobilité réduite.

#### Ecole de musique

Aménager les abords pour faciliter la circulation et le stationnement. Faire une étude sur l'acoustique du bâtiment.

#### Salle des mariages

Réaménager et valoriser la salle pour la rendre plus accueillante et chaleureuse.

#### Cimetière

Réorganiser les espaces et les accès, créer un lieu de recueillement pour les cérémonies civiles, ainsi qu'un jardin du souvenir.

#### Ateliers communaux

Finaliser l'agrandissement et mettre aux normes les locaux des services techniques.

#### L'église Saint Martin

Apporter plus de confort en améliorant la capacité de chauffage.

#### Le temple protestant

Poursuivre l'entretien courant du bâtiment.

#### Les monuments religieux

Entretien et restaurer les monuments religieux (Chapelles, Oratoires...), afin de faire découvrir et de préserver la richesse de notre patrimoine.

#### Concernant le Pont sur l'Autoroute A23

En février 2013, nos services techniques ont constaté des détériorations sur les corniches de cet ouvrage d'art. Nous avons de suite alerté la D.I.R. (Direction Interdépartementale des Routes) et fait réaliser un rapport de pré-diagnostic des travaux.

En janvier 2014, après plusieurs relances, la D.I.R nous a transmis le procès verbal de l'inspection détaillée de l'état de ce Pont et des travaux à engager.

Ce rapport indique que sa structure générale est bonne et que seuls des travaux d'entretien et de réparation des corniches seront à réaliser, pour un coût estimé à environ 50 000 €.

### CE QUE NOUS AVONS FAIT

#### Ecole Léo Lagrange

En 2017, les sanitaires ont été entièrement rénovés.



Début 2019, les enfants ont pris possession du nouveau restaurant scolaire d'une surface de 200 m<sup>2</sup>. Les plus petits ont droit à un service à table, les plus grands passent par le self. En partant, ils doivent vider leurs déchets en respectant le tri sélectif. Cette phase de travaux comprenait aussi un bureau de direction et des locaux techniques, ainsi qu'un nouveau système de chauffage. Un nouveau contrat pour la cantine scolaire a été passé. Les repas sont dorénavant constitués à 25 % de Bio et 50% de circuit court.

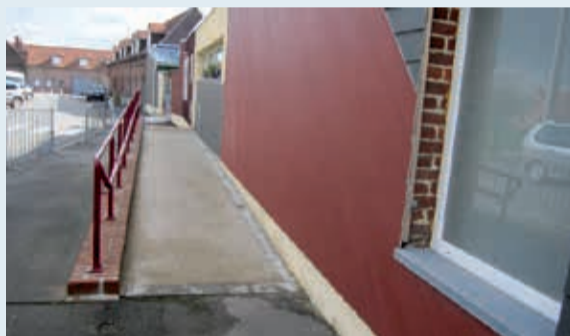
A la rentrée 2019, les enfants seront accueillis sous le tout nouveau préau de 150 m<sup>2</sup>.

2 nouvelles salles de 90 m<sup>2</sup> et de 130 m<sup>2</sup> sont en cours d'achèvement en lieu et place de l'ancienne cantine et de l'ancien hall.



### Ecole Saint Martin

Création d'un accès PMR.



### Ecole de musique

Un nouvel accès PMR a été réalisé afin de rendre l'accès à l'école de musique indépendant de l'accès à l'école Léo Lagrange.



### Cimetière

Des aménagements ont été réalisés : le jardin du souvenir et un espace de recueillement à proximité. Grâce à la Pèvèle Carembault, 6 composteurs ont été installés afin de réduire le volume de déchets verts à collecter et de sensibiliser la population à la préservation de l'environnement.

Nous avons entamé en 2014 une procédure de reprise de concessions afin de remplacer les tombes abandonnées et quelquefois dangereuses par de nouvelles concessions, et aussi d'éviter une extension du nouveau cimetière. En janvier 2019, ce sont 14 concessions qui ont été reprises.

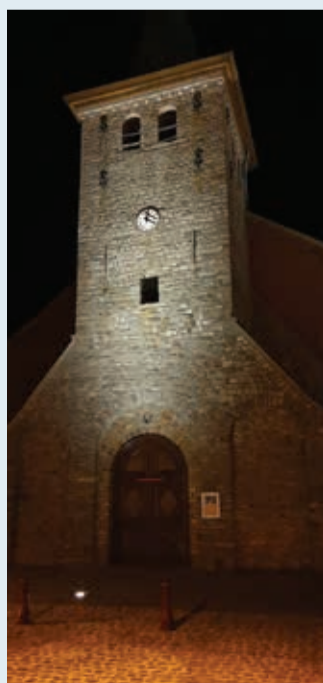


### Ateliers communaux

L'agrandissement a été réalisé, des travaux vont débuter afin de déplacer la cour matériaux vers l'ancien terrain de tennis. L'ancienne cour sera transformée en jardin paysager afin de valoriser cet espace qui deviendra un accès piéton vers le nouveau quartier et ses aménagements.

### Eglise Saint Martin

Le chauffage, remplacé durant le précédent mandat, a été renforcé. Les éclairages LED ont fait leur apparition.



### Le temple protestant

Toutes les menuiseries ont été remplacées, une plaque indique dorénavant ce Temple.



### Les monuments commémoratifs

La plaque du monument aux morts 39/45 a été remplacée.

En collaboration avec la Pèvèle Carembault, une signalétique a été posée au monument du Dieu de Pierre.



### Pont sur l'autoroute A23

De nouvelles dispositions sont entrées en vigueur (loi du 7 juillet 2014) visant à répartir les responsabilités et les charges financières concernant ces ouvrages d'art. Aucune convention lors de sa construction n'ayant été établie entre le gestionnaire de l'infrastructure de transport et le propriétaire de la voie, un recensement des ouvrages d'art de franchissement des voies devait être réalisé avant juin 2018 par le ministère des transports afin d'établir une convention, notamment en raison des caractéristiques techniques et de sécurité. A ce jour, nous déplorons qu'aucun retour ne soit parvenu.

### Salle des mariages

Les peintures ont été refaites.



## Concrétiser l'aménagement de notre environnement, tout en préservant le caractère rural et le patrimoine de Nomain

### CE QUE NOUS AVONS DIT

#### Initié en 2010, notre projet « Cadre de Vie » permet la valorisation globale de notre commune

Ce programme, planifié sur plusieurs années, sera réalisé en différentes phases, en concertation avec les Nomainois.

- > Des écoles aux éléments du patrimoine, des hameaux en passant par le centre du village, nous poursuivons un programme ambitieux de rénovations, requalifications, aménagements, destiné à répondre aux attentes des administrés pour le bien-vivre, la sécurité et le confort de tous.
- > Avec le soutien du Conseil Général, des organisations intercommunales et en partenariat avec des acteurs privés, nous nous donnons les moyens de réaliser de nouveaux équipements, tout en préservant les équilibres fondamentaux de notre territoire rural.

#### Redynamiser le Centre Bourg

Le centre du village est perçu aujourd'hui comme un axe routier reliant des équipements éparpillés.

Redynamiser le centre bourg est un impératif, il doit être réalisé en cohérence globale avec la place de l'église et le nouveau quartier du Centre Bourg.

**Une première étape** est en cours de réalisation. Nous réimplantons la Médiathèque au cœur de Nomain, en y ajoutant de nouveaux stationnements intégrés dans une zone paysagère.

La salle des fêtes, située dans un passage étroit en impasse, pose d'énormes problèmes d'accès. Elle est obsolète, non fonctionnelle, non conforme à la réglementation actuelle (accès PMR, Hygiène, acoustique, chauffage, sécurité incendie, etc...).

Il est évident que la réhabilitation de cette salle, notamment pour la mettre en conformité aux règles d'hygiène et de sécurité, demanderait une intervention lourde et coûteuse. De plus celle-ci n'améliorerait pas les problèmes de fonctionnement.

**Une seconde étape** va consister à créer une nouvelle salle des fêtes aux normes actuelles, Haute Qualité Environnementale, destinée à un usage polyvalent (événementiels, cérémonies, expositions, etc...). Un accès direct sur des espaces verts avec jardin fermé y sera adossé. En plus d'un accès par la Médiathèque, un accès secondaire à l'endroit de l'ancienne bibliothèque permettra de réaliser, outre des places de stationnement supplémentaires, un accès de service contrôlé sur l'arrière de la salle des fêtes et sur le futur quartier.

#### La rue du MOULIN

- > Réalisation d'une bande piétonne cyclable comme moyen de sécuriser l'ensemble des usagers.
- > Aménagement paysager pour valoriser l'environnement.

#### Salle Multisports Intercommunale

La salle multisports intercommunale répond à un véritable besoin ; les deux salles de sports d'Aix et de Coutiches affichent déjà complet. Cette salle polyvalente comprendra un dojo avec 2 ou 3 tatamis, une salle de musculation et un espace de convivialité. Si nécessaire, **les tatamis pourront bien sûr être retirés** afin de pouvoir pratiquer d'autres sports comme la gymnastique, la danse, etc... ainsi que des activités scolaires et périscolaires.

**Cette salle n'impactera nullement le budget communal, sa construction et son fonctionnement seront financés par la Communauté de Communes « PEVELE-CAREMBAULT ».**



#### La rue JEAN-LEBAS

C'est le cœur du village, elle supporte un trafic important, des problèmes de stationnement et des traversées à vitesse élevée.

Les aménagements permettront de :

- > Réduire la vitesse,
- > Réorganiser le stationnement,
- > Favoriser la cohabitation entre les différents modes de déplacements
- > Retrouver le caractère rural du village.

#### Fin des travaux d'assainissement

Le plan de zonage de l'assainissement collectif, **approuvé en Conseil Municipal du 31 mars 2005**, est en cours de finalisation. Une partie de la rue Louis Guislain est actuellement en travaux, viendra ensuite, au printemps, la rue Paul Dhelemme.

Ces deux derniers chantiers clôtureront l'assainissement collectif de Nomain.

**Nous nous sommes engagés à réaménager systématiquement les voiries impactées par ces travaux.**

#### Fleurissement du village

Continuer la mise en valeur des entrées du village et des abords des bâtiments communaux.



## CE QUE NOUS AVONS FAIT

### Redynamiser le centre Bourg

Le centre du village a changé, plus attractif et plus agréable qu'auparavant. Le dynamisme de notre médiathèque et des commerces en sont la principale raison. L'axe d'entrée principal vers les Hauts du Paradis, qui restera bien sûr un axe piétonnier, va engendrer une attractivité plus grande dans tout le centre. L'aire de jeux fait déjà le bonheur des plus petits et des parents, la future promenade gourmande, la Micro-Crèche et le Béguinage, qui seront réalisés avec le nouveau quartier vont participer à cette dynamique.

Des places de stationnement ont été créées aux abords de la médiathèque.

Les travaux dans la salle des fêtes ont été entrepris afin de la conserver encore quelques années. Une nouvelle salle des fêtes pourrait alors être envisagée lorsque le quartier des Hauts du Paradis sera dans sa phase finale, à l'horizon 2025.

La Fleuriste loue le local communal devenu libre après le déménagement de l'ADMR dans les anciens locaux de la Communauté de Communes, un endroit mieux situé que l'ancien emplacement.

L'association des Amis des Oiseaux a investi le local de l'ancienne Bibliothèque pour plus d'espace et de confort, et aussi pour favoriser l'accueil des membres de l'association et des Petits Robinsons.

La boulangerie va rouvrir ses portes à la fin de l'année pour le bonheur de tous.



### La rue du Moulin

Ne pas avoir pu réaliser les travaux d'aménagement de la rue du Moulin est une déception pour le Conseil Municipal. Nous nous sommes aperçus que la commune ne disposait pas de l'emprise nécessaire pour réaliser une bande piétonne et cyclable. Un bornage a été réalisé, et l'acquisition d'une bande de terrain de quelques mètres de part et d'autre de la chaussée existante est nécessaire. Ce sont 14 propriétaires qu'il faut convaincre ! C'est pourquoi nous avons lancé une procédure de Déclaration d'Utilité Publique, afin de pouvoir faire les acquisitions de terrains et réaliser les aménagements pour la sécurité des personnes qui empruntent régulièrement cet axe.

### La rue Jean-Lebas

Un plateau rehausseur a été aménagé, le parking en face du stade a été refait, des stationnements dédiés ont été réalisés.

### Fin des travaux d'assainissement

L'intégralité des travaux d'assainissement, prévus dans le Plan Pluriannuel de 2009, a été réalisée.

### Fleurissement du village

Nos services techniques ont à cœur de réaliser des parterres qui embellissent notre quotidien. Depuis 3 ans, les bulbes du printemps sont distribués gratuitement, après leur fleurissement, par nos services techniques.



### La salle Multisports Intercommunale

La mise à disposition des terrains a permis la réalisation de cette salle par la communauté de communes Pévèle Carembault. Aujourd'hui, tous les créneaux du soir et du week-end sont pris par les différentes associations qui l'ont investie (Aïkido, Kick Thaï Boxing, Karaté, Qi Gong, ainsi que Fit Pévèle association de fitness et remise en forme). La communauté de communes a aussi réalisé le parking situé entre la salle et le nouveau quartier.



## Concrétiser l'aménagement de notre environnement, tout en préservant le caractère rural et le patrimoine de Nomain

### CE QUE NOUS AVONS DIT

#### Le nouveau quartier du Centre Bourg

Notre PLU, applicable depuis 2012, va permettre la réalisation de ce nouveau quartier. Idéalement placé, il facilitera les liaisons entre les équipements publics, les commerces, les écoles, le nouvel habitat ainsi que l'espace sportif.

Dans le cadre de la **réglementation des marchés publics, le choix du partenaire privé ne pourra se faire qu'après une mise en concurrence** à partir d'un cahier des charges qui a déjà été élaboré par la commission « Cadre de Vie ».

Nous consulterons alors les Nomainois(es) sur les différents projets proposés, le choix final se fera en fonction des critères suivants :

- Une gamme de prix large et adaptée (Coût de l'acquisition des terrains et des logements, coût des loyers pour le locatif)
- Performances énergétiques et développement durable.
- Architecture respectueuse de l'identité du village.

Ce futur quartier bénéficiera d'une offre suffisamment large de logements (Locatif, locatif accédant, accession à la propriété).

Ces différents types de logements s'inscriront dans une volonté de mixité sociale et intergénérationnelle notamment par la construction d'un béguinage. Ce sont des logements individuels destinés aux Personnes Agées et aux Personnes à Mobilité Réduite.

Le budget communal sera très peu impacté par ce nouveau quartier car réalisé entièrement par un constructeur privé.

A terme, une quarantaine de logements, ainsi que des équipements publics, dynamiseront le centre bourg.

#### Plan de financement pour les 3 prochaines années (2014 – 2015 – 2016)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'excédent capitalisé (notre trésor de guerre) est de **1 129 428 €** (chiffre officiel du compte de gestion 2014 du Trésor Public).

L'excédent de fonctionnement pour l'année 2013 est de **392 772 €** (pour mémoire, il était de 223 662 € en 2007).

En prenant comme base un excédent de fonctionnement de 350 000 € / an, nous pouvons estimer notre capacité d'autofinancement à **2 180 000 €** (1 129 428 + 3 x 350 000).

Financement de la nouvelle Médiathèque

Parking et aménagement paysager

Aménagement du secteur du Paradis

Pont sur autoroute

**Si nous devons avoir recours à l'emprunt (par exemple pour un besoin de trésorerie en attendant le versement des subventions), ce serait de manière modérée, car emprunter ne constitue pas une mauvaise gestion, sauf lorsque la capacité de remboursement est dépassée. Ce qui est loin d'être le cas pour Nomain.**

#### Aménagement du Secteur du Paradis

L'assainissement vient de se terminer, une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des rues Delcroix et Delattre est en cours. Il s'agit de reconstruire la chaussée, de créer un trottoir adapté aux Personnes à Mobilité Réduite, de renouveler l'éclairage public, d'adapter et sécuriser cette voie aux différents modes de transports, d'y apporter des aménagements paysagers avec notamment l'enfouissement des réseaux EDF, Télécom, Fibre optique, et aussi de créer des aires de stationnement.



## CE QUE NOUS AVONS FAIT

### Le nouveau quartier du centre bourg

#### Un projet d'intérêt général

Faire du Nomain, construire durablement et répondre à la demande, ce sont les 3 concepts fédérateurs qui nous ont guidés tout au long de ce mandat. Notre commune est attractive, sa démographie en légère hausse. Cependant l'offre de terrains à bâtir dans les dents creuses n'est pas suffisante pour maintenir une population à un niveau qui ne mette pas en péril le maintien de nos services et le dynamisme de notre village.

Ce projet a été mûrement réfléchi, travaillé, amendé, retravaillé par la commission spéciale d'aménagement créée à cet effet. Un appel à candidature a été lancé. Sur les 10 réponses reçues, 5 aménageurs ont été sélectionnés, et finalement, après les auditions, c'est l'aménageur « CM-CIC Aménagement foncier » qui a été choisi par la commission. **“LES HAUTS DU PARADIS”** venait de naître, sa présentation en réunion publique a eu lieu en décembre 2016.

34 logements en lots libres, 8 logements en accession sociale, 5 logements locatifs sociaux, 15 logements sous forme de béguinage, 20 logements en primo-accession et 1 micro-crèche.

1,5 Ha seront dédiés aux espaces communs, soit 30% de la surface totale. Ils seront composés de voiries, d'une placette centrale, d'un jardin de proximité, d'une promenade gourmande, d'une coulée verte, d'un verger, de fenêtres sur champs, de plusieurs liaisons douces et d'un bassin de rétention des eaux aménagé.

La première phase débute cet été, la deuxième phase se déroulera en 2021.

Un guide de conception a été réalisé conjointement avec l'aménageur « CM-CIC Aménagement foncier » afin de guider les futurs acquéreurs dans la réalisation de leur projet de construction afin que celui-ci s'intègre parfaitement au territoire, respecte les règles de bon voisinage, et s'inscrive dans un développement durable et écologique.

### Aménagement du secteur du Paradis

Les riverains des rues Louis Delcroix, Paul Delattre, Michel Beyaert et Bas Hameau ont bénéficié d'aménagements qualitatifs avec la création d'un cheminement piéton, d'entrées pavées, d'une bordure coulée sur place, d'une chaussée refaite durablement. Le conseil municipal avait décidé de ne pas réaliser les enfouissements de réseau pour des raisons budgétaires.



#### Plan d'investissement

Depuis 2014, nous avons réalisé des investissements à hauteur de 6 059 510 €. Ils ont été financés par des recettes d'investissement (subventions, recettes de TVA, Taxe d'aménagement...) pour 2 252 957 €, par un emprunt de 400 000 € contracté en 2015, et par des excédents d'un montant cumulé de 3 450 359 €.

#### Recettes d'investissement de 2014 à 2019

RECETTES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total
F.C.T.V.A.	69 500	48 487	143 272	204 952	116 590	120 000	702 801
Taxe d'aménagement	22 201	26 381	15 685	13 699	18 857	15 000	111 823
Subventions État	146 432	188 640	33 516	117 012	55 610	71 794	613 004
Subventions Département			193 004		60 561	141 308	394 873
Subventions CAF				4 928	25 000	25 000	54 928
Subventions amendes	25 000		20 000		10 000		55 000
Subvention Pévèle Carembault						186 554	186 554
Autres subventions		4 650	26 600		10 601	12 122	53 973
Autres recettes			80 000				80 000
<b>Total</b>	<b>263 133</b>	<b>268 158</b>	<b>512 077</b>	<b>340 591</b>	<b>297 219</b>	<b>571 778</b>	<b>2 252 957</b>

#### Dépenses d'investissement de 2014 à 2019

DÉPENSES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Remboursement du capital des emprunts	36 316	43 806	63 360	65 530	67 786	52 500	329 298
Dépenses	934 014	1 280 325	706 644	845 199	552 835	1 411 194	5 730 212
<b>Total</b>	<b>970 330</b>	<b>1 324 131</b>	<b>770 005</b>	<b>910 729</b>	<b>620 621</b>	<b>1 463 694</b>	<b>6 059 510</b>



## Fédérer autour de projets culturels et Intergénérationnels

### CE QUE NOUS AVONS DIT

Nous souhaitons continuer à préserver les activités qui vous tiennent à cœur telles que **Nomain Propre, le festival du court métrage, les spectacles de Noël pour enfants, la chasse aux œufs de Pâques, les colis et repas des aînés, le centre aéré, la braderie, le bal du 14 juillet, les fleurs pour la fête des mères, les voyages, le parcours du cœur, l'îlot z'ados...**

Notre nouvelle médiathèque placera la culture au centre de Nomain. Elle sera ouverte à toutes les générations grâce à un **espace d'animation et une aire de jeux extérieure**. Des aménagements conviviaux permettront à chacun de profiter d'animations associatives, de conférences, d'un atelier d'initiation à l'informatique et aux multimédias. En plus d'un service de livraison de livres et CD à domicile, la médiathèque sera un support **au bon déploiement de la réforme des rythmes scolaires**. Nous travaillons actuellement à sa mise en place pour la rentrée scolaire 2014, accompagnés par les associations, le personnel enseignant et les animateurs.

Nous continuerons à privilégier les échanges intergénérationnels grâce à la mise en place **d'ateliers de jardinage et de cuisine** encadrés par des Nomainois passionnés. Nos animations seront renforcées par la « **Journée des Talents** » mettant en avant les passions de chacun.

L'amplitude des horaires du centre aéré d'été sera révisée.

Un tournoi de jeux vidéo « **Games Contest** » réjouira les plus Geek d'entre nous !

La soirée des **nouveaux arrivants** aura lieu une fois dans l'année, elle est propice à la découverte de notre richesse associative, de nos entrepreneurs et artisans, et de nos commerçants.

Toujours dans la continuité du travail accompli dans les domaines des services et des actions sociales, nous mettrons en place **un service administratif mobile auprès de nos aînés**. Une permanence CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sera assurée grâce à un référent identifié. Un service d'aide à la recherche d'emploi est prévu. Suivant le besoin recensé, une livraison de repas à domicile est envisagée.

### La nouvelle Médiathèque

L'ancienne habitation, transformée en Bibliothèque, n'est pas adaptée à sa fonction. Sa réhabilitation n'était pas envisageable et sa fréquentation est freinée par des locaux trop exigus. Pour preuve, une commune voisine a ouvert sa nouvelle Médiathèque récemment, avec de larges espaces ; aujourd'hui 700 adhérents la fréquentent régulièrement pour une population de 1500 hab. Même si des lecteurs viennent d'autres communes, c'est la preuve que la demande existe, et qu'avec des locaux adaptés, de nombreux Nomainois pourront aussi profiter des nouveaux services qui leur seront offerts.

L'équipement est dimensionné à l'échelle de Nomain, selon des ratios préconisés par l'état, et qui conditionnent l'octroi de subventions. (7 cm<sup>2</sup> par habitant soit 175 m<sup>2</sup>). Notre nouvelle Médiathèque, d'une superficie de 190 m<sup>2</sup> avec un espace animation de 60 m<sup>2</sup>, est réalisée en Haute Qualité Environnementale, ce qui implique un coût de fonctionnement faible.

Subventionnée à hauteur de 450 000 € + 120 000 € de récupération de la TVA, la commune financera les **330 000 €** restants ce qui représente 36% du budget total de cette construction.

Les aménagements intérieurs seront aussi subventionnés.

### Nous n'aurons pas recours à l'emprunt.

Nous allons aussi aménager les abords de la médiathèque en créant un parking de 12 places, un parking vélo, des espaces verts et une aire de jeux.



## Développement économique

### CE QUE NOUS AVONS FAIT

#### Fédérer autour de projets culturels et intergénérationnels

En plus des spectacles et manifestations récurrentes qui font maintenant partie du paysage culturel Nomainois, de nombreuses animations, organisées par la municipalité, ont eu lieu. En voici une liste non exhaustive :

Des conférences (Santé, Mineurs, Europe, Environnement, Guerre 14 - 18 ...), des spectacles (Osez Pompadour, La Belle Histoire, La Baraque Foraine, la troupe de l'Underground, la théâtre Oscar, des matchs d'improvisation, Pierre Mathues, en collaboration avec les Rencontres Culturelles en Pévèle Carembault, des concerts (Café-concert, Harmonie Union Nomainoise, Gospel, Chorales...), des salons (services à la personne, forum des associations...), des expositions (Peinture, Nature, environnement, 1<sup>er</sup> Guerre Mondiale,...) des festivals (court-métrage, Nom'In Rock), des défilés de couture, le certificat d'études, le Repair Café (le tout premier dans la région), les spectacles pour les enfants (Noël, Opéra Bus, Initiation à la musique Baroque...), des randonnées (Parcours du Cœur, Folles randos), l'accueil des nouveaux arrivants, des voyages (Monschau, Namur, Londres, Père Lachaise).

De nombreux seniors utilisent le service de repas à domicile mise en place par la Pévèle Carembault.

Une permanence du CCAS a lieu tous les premiers samedis du mois de 10h à 11h.

Véritable lieu de culture et de loisirs, notre médiathèque est devenue incontournable dans la vie de nombreux Nomainois, et bien au-delà.

C'est vraiment devenu ce 3<sup>ème</sup> lieu, après le 1<sup>er</sup> qui est celui de la maison, et le 2<sup>ème</sup>, celui de l'école et du travail. Un lieu de rencontres et d'échanges où se déroulent tout au long de l'année des expositions, des rencontres littéraires, des dédicaces, des concerts, des jeux en famille, des initiations aux échecs, des ateliers numériques, des ateliers créatifs, des soirées pyjama, des nuits de la lecture, etc...

La médiathèque, intégrée dans le réseau « Graines de culture » de la Pévèle Carembault, bénéficie d'outils d'animations, et du savoir-faire et du soutien des autres médiathèques du réseau. Une navette est disponible afin de réserver et d'emprunter des livres qui ne seraient pas disponibles à Nomain, mais disponibles ailleurs.



### CE QUE NOUS AVONS DIT

Redynamiser le tissu économique, pérenniser les activités et stimuler la création d'entreprises innovantes.

- > Désigner un **correspondant actif** entre la municipalité et les forces vives de la commune (commerçants, associations, artisans, services médicaux, poste). Il sera à l'écoute, et pourra faire le lien avec les structures professionnelles.
- > **Installer une signalétique** spécifique pour promouvoir les commerces, les artisans et les services.
- > Installer un **panneau d'affichage électronique** pour la promotion des festivités Nomainoises et transmettre toutes informations utiles.
- > Poser des panneaux pour mettre en avant des lieux-dits.
- > Organiser une journée de **présentation des producteurs et artisans**, en lien avec le Parc Naturel Régional.

### CE QUE NOUS AVONS FAIT

#### Développement économique

La municipalité s'est voulue « facilitateur » envers les acteurs économiques de la commune. Avec Mme Vandermesse, adjointe à l'urbanisme, en charge du développement économique, et Mme Meurisse, adjointe en charge des associations, des relations saines et professionnelles ont permis de pérenniser et de développer un tissu économique et social indispensable pour la commune. Un local municipal est actuellement loué à un commerce, nous suivons de près la réouverture de la boulangerie, nous avons facilité l'implantation de la nouvelle friterie, accordé un droit de place à une pizzeria ambulante et aidé à la vente directe de produits locaux sur le parking de la médiathèque. Côté association, 3 nouvelles ont vu le jour (la diagonale de Nomain, Délirium Ludens et le Qi Gong). Avec les 4 associations communautaires présentes au dojo, Nomain compte aujourd'hui 25 associations. Un forum des associations a lieu dorénavant chaque année en septembre.



Le panneau d'affichage annonce régulièrement les activités des associations. Le Nom'informe et le bulletin leur est aussi largement ouvert.



## Défendre les intérêts de notre village au sein de la nouvelle intercommunalité « Pévèle Carembault ».

### CE QUE NOUS AVONS DIT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Communauté de Communes Espace en Pévèle n'existe plus. Les communes qui la composaient ont été intégrées dans la Communauté de Communes **PEVELE CAREMBAULT**. Cette nouvelle entité réunit 38 communes et concerne plus de 90 000 habitants.

59 délégués représentent les communes, dont 1 délégué pour Nomain.

Ce nouvel ensemble, bâti autour d'une cohérence territoriale, devra optimiser son fonctionnement, notamment sur les choix qui seront faits sur le maintien ou pas de certaines compétences. (Protection de l'environnement, construction et entretien d'équipements communautaires, Economie Numérique, Actions sociales, etc...)

Partie prenante lors de sa création, et membre du Bureau, je m'engage à communiquer régulièrement, par le biais des publications communales, les décisions prises par le Conseil Communautaire et aussi à continuer de défendre les intérêts de Nomain.

Yannick LASSALLE



- Commune isolée de PONT-À-MARCQ  
Population 2010 : 2586 habitants
- Communauté de communes du Pays de la Pévèle  
Nb communes : 19 / Population 2010 : 39 594 habitants
- Communauté de communes du Carembault  
Nb communes : 6 / Population 2010 : 11 953 habitants
- Communauté de communes Espace en Pévèle  
Nb communes : 7 / Population 2010 : 12 925 habitants
- Communauté de communes du Cœur de Pévèle  
Nb communes : 2 / Population 2010 : 11 384 habitants
- Communauté de communes Sud Pévelois  
Nb communes : 3 / Population 2010 : 11 659 habitants

### CE QUE NOUS AVONS FAIT

#### Communauté de Communes Pévèle Carembault

Membre de l'exécutif de la Pévèle Carembault, j'ai participé, avec son Président, mes 9 collègues Vice-Président et les 51 conseillers communautaires, à faire de la Pévèle Carembault une campagne moderne et une terre d'avenir. Avec, comme pièces maîtresses le développement durable et le numérique.

A la fois campagne attractive et territoire rural à vocation agricole, la Pévèle Carembault s'inscrit dans les défis environnementaux de demain. Elle met en œuvre une politique numérique ambitieuse en développant des usages et des services innovants et accessibles à tous. Elle agit au service des familles de son territoire. De la petite enfance aux seniors, chacun bénéficie d'une égalité d'accès au relais petite enfance, accueils de loisirs, accueils jeunes ou encore portage de repas à domicile. Forte d'un réseau culturel et associatif diversifié et dynamique, la Pévèle Carembault participe à la structuration et au développement de cette richesse. Une attention particulière est portée aux médiathèques, lieux privilégiés de diffusion de la culture, aux cinémas et piscines, ainsi qu'au développement du tourisme familial.

Etre présent dans l'exécutif d'une communauté de communes, ce n'est pas défendre que les intérêts de la commune, ne pas avoir « un esprit de clocher », mais plutôt agir pour les intérêts du plus grand nombre, ce qui correspond le plus souvent aux intérêts communaux. Concrètement, nous avons bénéficié des groupements de commandes, ce qui nous a permis de réaliser des économies notamment en matière d'énergie et d'assurances. D'autres économies ont été réalisées avec le remplacement des éclairages publics vétustes par des LED.

Notre commune a aussi bénéficié des nombreuses actions entreprises sur le territoire. En voici quelques unes :

- Les créations des zones d'expansion de crue et des aménagements hydrauliques.
- La mise en place d'un espace info énergie afin de conseiller les habitants sur l'isolation et la réduction énergétique des bâtiments.
- La mise en place du nouveau marché de collecte avec notamment l'installation de plus de 200 points d'apports volontaires du verre. Une amélioration de la qualité du verre collecté a été mise en évidence.



- L'implication de la Pévèle Carembault pour la réouverture et la modernisation de la ligne PONT-DE-BOIS / ASCQ / ORCHIES.

- La mise en place d'un service de portage de repas à domicile : plus de 100 000 repas livrés chaque année

- Le Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) à destination des jeunes avec la présence de 2 artistes durant 4 mois, soit environ 1500 personnes touchées, les enfants de l'école Léo Lagrange ont participé à ces activités.

- Une aide à l'enseignement musical et aux harmonies étendue à tout le territoire. L'Harmonie Union Nomainoise bénéficie dorénavant d'une aide annuelle de 2 000 € par an.

- Le développement d'un réseau des médiathèques pour plus d'ouvrages, de numérique et d'animations.

- La création d'un centre aquatique sur le parc de la Croisette, sur la route de Pont-à-Marcq. Ouverture à horizon 2021.

- La création d'une maison des entreprises, « la Passerelle » qui accueillera un espace de coworking, un Fat'Lab, des Open-space, bref, tout ce dont ont besoin les futurs créateurs d'entreprises. Ce bâtiment sera un démonstrateur d'économie circulaire. Ouverture prévue fin 2020

- Mise à disposition de subventions pour les travaux d'amélioration des commerces locaux dont 2 commerces Nomainois ont bénéficié.

Ma 1<sup>er</sup> action en tant que Vice-Président en charge du numérique a été le lancement du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire, en 2014, avec une délibération de principe qui faisait de notre communauté de communes, la première à entériner une participation financière au projet porté par le syndicat « La Fibre Numérique 59/62 », et qui a permis un déploiement rapide. **Nomain sera entièrement éligible à la fibre dès la fin de l'année.**

J'ai voulu aussi développer la médiation sur les usages et les services numériques accessibles à tous avec des actions concrètes tout au long de l'année, soit dans des Espaces Publics Numérique, soit dans les ateliers itinérants dont vous trouverez tous les programmes sur le site de la Pévèle Carembault. Un seul exemple, une vingtaine d'ateliers sur la déclaration d'impôts en ligne a été réalisée par le service de médiation numérique à travers tout le territoire, dont bien-sûr, un atelier à la médiathèque de Nomain. La semaine du numérique, qui se déroule chaque année en novembre, est devenue une référence en matière de vulgarisation numérique.



Le Forum «Mon école à l'heure du numérique» a pour ambition de présenter aux enfants des classes primaires et aux enseignants, les usages du numérique au service des apprentissages.

Cette semaine se termine avec le salon « Robotik 2.0 », qui a accueilli l'année dernière + de 1 800 personnes.

Etre fortement présent à la communauté de communes, c'est aussi bénéficier de l'expérience et de l'expertise de collègues Maires et adjoints, et aussi d'un soutien du personnel administratif et technique de la communauté de communes, dont le professionnalisme et le dévouement nous aident au quotidien.



## Juin

**Les 07, 08, 09**  
Festival Pévèle Jazz Band

**Du 07 au 27**   
Expo Photos Jazz

**22 Samedi**  
Repair Café

**22 Samedi**  
Kermesse de l'école St Martin

**28 Vendredi**  
Kermesse de l'école Léo Lagrange

**28 Vendredi**   
Rencontre-dédicace Blandine Lejeune

## Juillet

**13 Samedi**  
Bal et Feux d'artifices

**Du 03 au 24 Juillet**   
Jeux d'estaminets

**Du 08 Juillet au 02 Août**  
ALSH

## Septembre

**01 Dimanche**  
Commémoration Libération de Nomain

**15 Dimanche**  
Journée du Patrimoine

**20 Vendredi**   
Coups de cœur littéraires en présence de Francisco Da Conceição

**21 Samedi**  
Forum des associations

**21 Samedi**   
Coding Goûter

**28 Samedi**  
Course cycliste

**29 Dimanche**  
Braderie et Repas Moules-Frites

## Octobre

**04 Vendredi**   
Perf d'Impro

**05 Samedi**   
Atelier échecs

**12 Samedi**   
Bibliothèque en fête

**19 Samedi**   
Jeux en Famille

Animation Médiathèque

## Novembre

**08 Vendredi**  
Festival du Court Métrage

**11 Lundi**  
Commémorations du 11 novembre

**16 Samedi**   
Soirée Pyjama

**23 Samedi**   
Atelier échecs

**30 Samedi**   
Jeux en Famille

## Décembre

**07 Samedi**  
Atelier échecs

**13 Vendredi**  
Marché de Noël école Léo Lagrange

**14 Samedi**   
Jeux en Famille

**21 Samedi**  
Colis des aînés



**Jeux en Famille**



**Échecs**



**Rencontre Littéraire**  
Blandine Lejeune  
Vendredi 28  
Juin 2019



**Perf d'Impro**  
Vendredi 04  
Octobre 2019



En septembre, avec les Rencontres Culturelles en Pévèle Carembault, la Compagnie « De Fil et d'Os » et les Associations Nomainoises « Fil, aiguille et compagnie » et « Expression Danse », confectionneront des robes-castelets pour un défilé haute couture marionnettique ! Ce Bestiaire articulé sera à découvrir lors de la braderie, le 29 septembre. L'aventure vous tente ?

Plus d'informations auprès des RCPC au 03 20 05 97 63 ou [www.rcpc.fr](http://www.rcpc.fr)